

## Programme de formation

### CACES® R484 Ponts roulants et Portiques

#### Catégorie 1 : commande au sol

Durée : A définir dans le devis en fonction

de l'effectif, de l'expérience des participants et des catégories demandées



### Publics visés

Personnes désignées de l'entreprise.



### Effectif

Formation : 10 personnes maxi.



### Pré-requis

Lecture et compréhension du français.



### Moyens pédagogiques

Formateur R484 expérimenté.

Testeur CACES® certifié et obligatoirement différent du formateur

Paperboard, Vidéoprojecteur, pont roulant

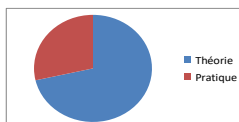


### Méthodes pédagogiques

> video

> Apports Théoriques,

> Mise en Pratique,



### Supports

Livret remis au stagiaire



### Suivi & Evaluation

> Feuille d'émargement à la demi-journée

> Evaluation théorique et pratique

> Attestation de formation

> Certificat CACES® en cas de réussite au test



### Objectif Pédagogique

> La formation à la conduite des Ponts roulants et des Portiques a pour objectif d'amener l'utilisateur à intégrer systématiquement les règles de sécurité (Personnes, matériels, produits) dans son travail.



### Compétences visées

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.484 citée dans le titre.

Compétences attestées :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant ou d'un portique à commande en cabine.
2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
3. Accéder en sécurité au poste de commande d'un pont roulant ou d'un portique à commande en cabine.
4. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
5. Réaliser en sécurité les manœuvres depuis le sol pour les ponts roulants et portiques de catégorie 2 (option « commande au sol » pour les ponts roulants et les portiques de catégorie 2).
6. Réaliser les opérations de mise hors service du pont ou du portique, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

### MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpe  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° déclaration activité : 84430344843

Référence :

P2-ENR-348

Date de création:-

Date de modification: 21/07/2026

## Programme de formation

**CACES® R484** Ponts roulants et Portiques

Catégorie 1 : commande au sol

Durée : A définir dans le devis en fonction

de l'effectif, de l'expérience des participants et des catégories demandées



## Programme

### > Formation Théorique

- > Réglementation et textes en vigueur
- > Rôle et responsabilités au poste de travail
- > Technologie élémentaire des ponts ou petits équipements de travail servant au levage
- > Les vérifications avant départ, essai, stabilité des charges, cas de renversement et de basculement
- > Méthodologie de levage et adéquation
- > L'élingage des charges et règles d'élingage
- > Les consignes de sécurité lors de l'utilisation
- > Gestes de commandement lors d'opération sans visibilité

### > Formation Pratique

- > Examen d'adéquation
- > Contrôle visuel de l'état de l'équipement
- > Mise en place du balisage
- > Manœuvre de prise et de dépose de charge
- > Prise et fin de poste

### > Tests CACES®

Le CACES®, Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, est un examen destiné à valider la formation du personnel amené à conduire des engins tel que l'exige le code du travail. Le CACES® est délivré par des organismes certifiés.

Lors de l'examen CACES®, ce sont les connaissances de la réglementation et la capacité à conduire en sécurité qui sont évaluées.

Les candidats passent l'examen CACES® afin de valider leur capacité à conduire en sécurité un engin spécifique.

Ce certificat permettra ensuite à leur employeur de leur délivrer l'autorisation de conduite imposée par le Code du Travail (après vérification de l'aptitude médicale et formation aux risques inhérents aux lieux de travail).

L'examen CACES® comporte une partie théorique et une partie pratique.

Code RS : RS6879    Certificateur : INRS    Date d'échéance : 31/10/2029

### MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° déclaration activité : 84430344843

Référence :

**P2-ENR-348**

Date de création:-

Date de modification: 21/07/2026